

	POLITIQUE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES	R�f�rence : R3 SPE 0001
		Politique G�n�rale des DCP
		Date d'application : 11/06/2025
		Page : 1/11

Pr ambule

Le Service de Pr vention et de Sant  au Travail Interentreprises PROMEOM est responsable de traitement des donn es personnelles qui lui sont confi es.

A ce titre, PROMEOM doit  tre en mesure de d montrer   tout moment le respect des r gles issues du R glement G n ral sur la Protection des Donn es.

Dans le cadre de ses missions, le service de pr vention et de sant  au travail est amen    collecter, traiter et conserver des donn es personnelles concernant les salari s suivis, notamment des donn es sensibles. La confidentialit  et la s curit  de ces donn es doivent  tre rigoureusement garanties afin de respecter la r glementation en vigueur,

PROMEOM s'engage   respecter l'ensemble des obligations l gales et r glementaires applicables en mati re de protection des donn es   caract re personnel du *R glement Europ en 2016/679 du 27 avril 2016* relatif   la protection des personnes physiques   l' gard du traitement des donn es   caract re personnel et   la libre circulation de ces donn es- ci-apr s le « RGPD » - et *la loi n  78-17 du 6 janvier 1978* modifi e relative   l'informatique, aux fichiers et aux libert s dans sa derni re version du 20 juin 2018.

Au travers du pr sent document, PROMEOM renouvelle son engagement   assurer la protection, la confidentialit  et la s curit  des donn es   caract re personnel qu'elle collecte, traite et conserve dans le seul objectif de l'accomplissement de ses missions.

Le SPSTI PROMEOM a d sign  un d l gu    la Protection des donn es. Le DPD/DPO est en charge du pilotage des d marches de mise en conformit 

I - Champ d'application

La pr sente politique de protection des donn es s'applique **  l'ensemble** des donn es trait es par PROMEOM par le biais des interactions avec ses Adh rents, leurs Salari s, les Candidats   nos offres d'emplois et les Visiteurs du site internet <https://www.PROMEOM.fr/->

Nos engagements et notre transparence  tant uniformes, ils sont applicables quel que soit le mode de collecte ou de traitement des donn es : site internet, papier, logiciel m tier de PROMEOM.

La pr sente politique  nonce les grands principes et principales lignes directrices suivis par PROMEOM en mati re de protection des donn es   caract re personnel.

Nous pouvons  tre amen s   vous informer de fa on plus pr cise ou sp cifique lors de la collecte effective de donn es pour un traitement en particulier (par ex : mentions sous les formulaires de nos sites internet).

 Préserveons la santé au travail	POLITIQUE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES	Référence : R3 SPE 0001
		Politique Générale des DCP
		Date d'application : 11/06/2025
		Page : 2/11

II- Définitions - Rappels

• **Données à caractère personnel** : il s'agit de « toute information se rapportant à une personne physique pouvant être identifiée, directement ou indirectement, notamment grâce à un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale » RGPD, art. 4.1

Il s'agit de données relatives à des personnes physiques (dites « personnes concernées ») ce qui exclut les informations relatives à des personnes morales.

La notion de données à caractère personnel est très large et inclut des données directement nominatives comme le nom et le prénom ou indirectement nominatives comme des identifiants, des données biométriques, un numéro de carte bancaire, une adresse IP.

• **Personnes concernées**

Pour PROMEOM les personnes concernées par le traitement de données à caractère personnel sont

- **Les salariés suivis et leurs dirigeants** : personnes physiques salariées des adhérents PROMEOM concernées par nos traitements nécessaires à la mission de santé-travail et les dirigeants ayant accès à l'offre socle de service.
 - **Les adhérents** personnes physiques concernées du fait de leur appartenance à une personne morale adhérente de PROMEOM, dans le cadre de nos traitements de gestion administrative de la Direction de la relation Adhérent
 - **Les candidats**, personnes concernées par nos traitements de recrutement au sein de la Direction des Ressources Humaines
 - **Les internautes** personnes physiques naviguant sur le site internet de PROMEOM.
- **Traitement de données à caractère personnel** : il s'agit de « toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction ». Art 4.2 du RGPD

- **Responsable de traitement** : il s'agit de la personne physique ou morale, service ou autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens d'un traitement de données à caractère personnel.
Dans le cas présent, le responsable de traitement est PROMEOM.
- **Sous-traitant** : il s'agit de la personne physique ou morale, autorité publique, service ou autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement.

La présente politique concerne les traitements mis en œuvre par PROMEOM en tant que responsable de traitement.

Nota: pour certains traitements, PROMEOM peut parfois faire appel à un sous-traitant (ex cabinet de recrutement).

En revanche PROMEOM n'occupe pas le rôle de sous-traitant, y compris pour ses adhérents (cf. « Informations à l'attention des Adhérents »).

III- Politique de protection des données

Engagements de PROMEOM et informations

Toutes les données traitées par PROMEOM répondent aux dispositions légales et réglementaires quant au respect notamment des finalités, des modalités de traitement, des durées de conservation, des destinataires. Les données collectées étant pour la plupart des données sensibles, PROMEOM s'engage à les traiter dans le strict respect du secret médical et professionnel.

PROMEOM informe spécifiquement les personnes concernées sur les traitements réalisés à partir de données préalablement à leur mise en œuvre, - exemple via des mentions légales sur les convocations et insérées dans nos formulaires internet et par voie d'affichage au sein des centres médicaux.

	POLITIQUE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES	Référence : R3 SPE 0001
		Politique Générale des DCP
		Date d'application : 11/06/2025
		Page : 4/11

Salariés suivis et leurs dirigeants

Catégories de données	Finalités	Fondement juridique	Destinataires des données	Durée de conservation des données
Données d'identification des salariés Coordonnées administratives complètes, Données médicales et médico-sociales	Gestion des convocations, Gestion administrative des dossiers, Mise en œuvre des actions de santé-travail en présentiel ou téléconsultation et gestion du Dossier Médical Santé- Travail (DMST).	Obligation légale à laquelle PROMEOM, est soumis (Code de la santé publique et Code du travail)	Professionnels de santé Collaborateurs PROMEOM	40 ans en l'absence de risque professionnel 50 ans en cas d'exposition à un risque professionnel particulier <i>Cf. Décret n° 2022-1434 du 15 novembre 2022 au DMST</i>
INS – Identité Nationale de santé Identité de référence permettant de garantir le parcours santé du salarié/patient	Sécurisation des données du DMST au parcours santé du salarié/patient	Obligation légale Décret n° 2019-341 du 19 avril 2019 relatif à la mise en œuvre de traitements comportant l'usage du NIR	Professionnels de santé Collaborateurs du SPSTI	Equivalente à la conservation du DMST
Données d'identité Nom, Prénom,	Gestion des enquêtes de satisfactions	Intérêt légitime du SPSTI PROMEOM dans	Service communication de PROMEOM	2 ans après mesure de la satisfaction.

 Préserveons la santé au travail	POLITIQUE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES	Référence : R3 SPE 0001
		Politique Générale des DCP
		Date d'application : 11/06/2025
		Page : 5/11

Catégories de données	Finalités	Fondement juridique	Destinataires des données	Durée de conservation des données
adresse email et numéro de téléphone	afin d'améliorer la qualité des services*	sa démarche d'amélioration de la qualité des services proposés aux adhérents.	Direction du Pilotage de la Transformation et de la Qualité	
Données non identifiantes car non nominatives	Contribution aux études multicentriques	Intérêt légitime de PROMEOM pour les études en santé au travail	Direction Scientifique & médecins concernés par les études	15 ans après la dernière recherche

*non obligatoire

Candidats au recrutement

Catégories de données	Finalités	Fondement Juridique	Destinataires des données	Durée de conservation des données
Données d'identification coordonnées complètes, CV, lettre de motivation, historique professionnel, autres éléments partagés avec les recruteurs	Gestion des recrutements, Evaluation des candidatures, constitution d'une CVthèque	Intérêt légitime de développement de l'activité de PROMEOM Consentement s'agissant de la CVthèque.	Direction Ressources Humaines .	Jusqu'à 5 ans à compter du dernier contact émanant du candidat et jusqu'au retrait du consentement

Internautes

Catégories de données	Finalités	Fondement juridique	Destinataires des données	Durée de conservation des données
Données de connexion (adresses IP, journaux d'événements, etc.), cookies, informations transmises via l'utilisation de nos formulaires de contact.	Sécurisation, analyse et développement de l'efficacité du contenu de nos sites internet et de nos apparitions sur les moteurs de recherches, réponse aux demandes des visiteurs. Les données sont exploitées sous une forme anonymisée, sauf besoin d'identification pour des raisons de sécurité et pour les réponses aux demandes des visiteurs	Intérêt légitime de protection et développement de l'activité, consentement vis-à-vis des cookies.	DSI Service communication	Données de connexion : 1 an. Données relatives aux demandes des Visiteurs : 1 an à compter du dernier contact émanant du Visiteur.

	POLITIQUE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES	Référence : R3 SPE 0001
		Politique Générale des DCP
		Date d'application : 11/06/2025
		Page : 7/11

IV – Droits des personnes concernées

Le responsable du traitement PROMEOM prend des mesures appropriées pour fournir toute information ainsi que pour procéder à toute communication en ce qui concerne les traitements de données à la personne concernée d'une façon concise, transparente, compréhensible et aisément accessible,

De même PROMEOM facilite l'exercice des droits conférés à la personne concernée.

Selon sa situation la personne concernée dispose :

- D'un droit d'accès – Art 15 du RGPD
- D'un droit de rectification Art 16 du RGPD
- D'un droit à la limitation Art 18 du RGPD
- D'un droit d'effacement « droit à l'oubli » Art 17 du RGPD **uniquement** pour les traitements dont le fondement juridique est le consentement.

Les internautes disposent enfin du droit de s'opposer à ce que des données les concernant fassent l'objet d'un traitement à des fins de « prospection » par PROMEOM.

En effet les personnes physiques représentant des personnes morales susceptibles de devenir Adhérents de PROMEOM, qui se rapprocheraient de PROMEOM en vue d'une éventuelle adhésion, pourraient être recontactées afin de finaliser leur démarche. PROMEOM ne sollicite pas les personnes à moins d'avoir été approché par elles dans un premier temps.

• Exercice des droits

Chaque personne concernée peut exercer les droits prévus par le RGPD en s'adressant au Délégué à la Protection des Données (ou « DPO ») de PROMEOM,

- Par voie postale à l'adresse suivante, DPO PROMEOM – 213 Rue de Gerland 69007 LYON,
- Par voie électronique à l'adresse suivante rgpd@PROMEOM.fr

En joignant à sa demande tout élément permettant d'attester de son identité.

PROMEOM s'engage à répondre à chaque salarié, dirigeant ou représentant des Adhérents dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de leur demande.

Chacun peut également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle la CNIL
<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

 Préserveons la santé au travail	POLITIQUE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES	Référence : R3 SPE 0001 Politique Générale des DCP Date d'application : 11/06/2025 Page : 8/11
--	--	---

V- Informations à l'attention des Adhérents

• Relation entre PROMEOM et ses Adhérents

Les employeurs ont l'**obligation légale**, d'adhérer à un SPSTI suivant les modalités prévues par le titre II du livre VI de la quatrième partie du code du travail,

PROMEOM traite pour son propre compte les données des travailleurs qu'elle reçoit, en tant que Service de Prévention et de Santé au Travail, conformément aux textes en vigueur. En ce sens, PROMEOM ne peut être qualifiée de sous-traitant de ses Adhérents (art. 4.8 RGPD).

Chacun, PROMEOM et ses adhérents, a une responsabilité propre vis-à-vis de sa conformité RGPD, et des personnes concernées.

• Engagements des parties

Les droits et obligations réciproques de PROMEOM et de ses adhérents sont déterminées par les statuts et le règlement du service. Un contrat d'adhésion lie les parties.

Si les Parties mettent en œuvre un traitement de données à caractère personnel à partir de données transmises dans le cadre de leur relation, il est expressément entendu qu'il s'agira d'un traitement pour leurs besoins propres et qu'elles assumeront seules les obligations et responsabilités en matière de traitement de données telles que résultant des dispositions du règlement 2016/679 du 27 avril 2016 et de toute autre réglementation afférente actuelle.

Les outils, produits, applications ou services utilisés par PROMEOM respectent les dispositions du RGPD et le principe de minimisation de la collecte est préservé.

Ce respect des réglementations suscitées inclut notamment l'obligation pour PROMEOM et ses adhérents, chacun pour son propre compte et sous sa propre responsabilité :

- De réaliser les formalités prévues par le RGPD, notamment par la tenue de registre d'activités de traitement – *art 30 du RGPD*
- De prendre toutes précautions utiles au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement pour préserver la sécurité des données – *Art 32 du RGPD*
- De ne prendre aucune copie des documents et supports d'informations qui lui sont confiés, à l'exception de celles nécessaires à la bonne exécution des obligations issues de la relation entre les Parties ;
- De ne pas utiliser les documents et informations traités à des fins autres que celles initialement prévues dans le cadre de la relation entre les Parties ;

	POLITIQUE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES	Référence : R3 SPE 0001 Politique Générale des DCP
		Date d'application : 11/06/2025
		Page : 9/11

- De ne pas divulguer ces documents ou informations à d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes privées ou publiques, physiques ou morales, sauf obligation légale.
- De prendre toute mesure permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des fichiers notamment informatiques dans le cadre de la relation entre les Parties ;
- De prendre toute mesure de sécurité, notamment matérielle, pour assurer la conservation et l'intégrité des documents et informations échangés pendant la durée de la relation entre les Parties ; -
- De respecter les droits des personnes concernées prévus aux articles 15 à 22 du RGPD
- -D'appliquer l'article « Confidentialité » ci-dessous.

• Confidentialité

Chacune des Parties s'engagent à ce que les obligations prévues au présent chapitre s'imposent à son personnel et à ses éventuels sous-traitants, et en assume toute la responsabilité en cas de manquement.

Le présent article survit à la résiliation ou à l'expiration de la relation entre les Parties pour quelque cause que ce soit pendant une durée de dix ans.

Chacune des Parties s'oblige, en ce qui concerne la teneur des dispositions qui les lient dans le cadre de leur relation, que ces informations aient été délivrées par écrit, oralement ou par tout autre moyen, à :

- Les garder strictement confidentielles et s'abstenir de les communiquer à quiconque, sauf aux fins strictement nécessaires à la bonne exécution des obligations respectives des parties ;
- S'abstenir de les exploiter, directement ou indirectement, ou permettre leur exploitation par des tiers sous leur contrôle, à toute fin autre que la bonne exécution des obligations respectives des parties.

La dénomination « Informations Confidentielles » couvre tout document de quelque nature que ce soit, information, donnée, dessin, concept, secret de fabrication et savoir-faire.

Informations relatives aux personnes concernées

Le Service de Prévention et de Santé au Travail PROMEOM informe ses adhérents qu'il est responsable du traitement des données à caractère personnel des salariés des entreprises adhérentes (cf. chapitre I du présent document.)

	POLITIQUE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES	R�f�rence : R3 SPE 0001 Politique G�n�rale des DCP
		Date d'application : 11/06/2025
		Page : 10/11

PROMEOM conserve les donn es   caract re personnel des personnes concern es pendant la dur e n cessaire   l'accomplissement des missions ci-dessus  voqu es et, au- del , pour la dur e n cessaire   l'exercice de toute action judiciaire susceptible d' tre engag e entre les adh rents et PROMEOM.

Au-del  du d lai de prescription, les donn es   caract re personnel des personnes concern es seront totalement supprim es des bases de donn es de PROMEOM.

VI - Gestion des Cookies et autres traceurs

Lorsque vous visitez www.promeom.fr, PROMEOM peut d poser des cookies ou traceurs assimil s sur votre terminal. Vous pouvez param trer les cookies d pos s par notre site en cliquant sur « Cadenas » situ  en bas   droite du site.

• D finitions

Les cookies d signent un ensemble d'informations d pos es dans le terminal de l'utilisateur lorsque celui-ci navigue sur un site web. Il s'agit le plus souvent d'un fichier contenant notamment un identifiant sous forme de num ro, le nom du serveur qui l'a d pos  et  ventuellement une date d'expiration. Ils sont utilis s principalement pour :

- Permettre le fonctionnement technique d'un site web ;
- Recueillir des statistiques ;
- D velopper une exp rience et un environnement personnalis s concernant un utilisateur.

Concr tement, un cookie permet de reconnaître un terminal lorsqu'il revient sur un site internet. Ce n'est pas l'internaute qui est reconnu, mais le terminal depuis lequel il visite un site internet. La r glementation, principalement les directives europ ennes 2002/58/CE et 2009/136/CE, encadre la fa on dont les entreprises peuvent utiliser les cookies.

Il est possible de s'opposer au d p t de cookies, en utilisant les param tres de votre navigateur. Le site de la CNIL indique comment param trer un navigateur pour contr ler les d p ts de cookies sur un terminal. Il est ainsi possible de refuser ou accepter les cookies utilis s les professionnels de la publicit  adh rents.

	POLITIQUE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES	Référence : R3 SPE 0001 Politique Générale des DCP Date d'application : 11/06/2025 Page : 11/11
---	---	--

VII – Modifications de la présente politique

Le présent document définissant la politique générale de protection des données de PROMEOM pourra être modifié à tout moment en fonction des évolutions légales, réglementaires, jurisprudentielles et doctrinales – notamment la doctrine de la CNIL-.

PROMEOM publiera toute modification sur cette page et, dans le cas où il s'agirait de modifications significatives, sur d'autres pages des sites internet PROMEOM à travers des encarts dédiés ou bandeaux d'informations.

Tout changement sera également porté expressément à la connaissance des personnes concernées par le biais d'une communication par tout moyen

Lyon le 11 juin 2025